Contrairement à ce qu'a affirmé M. Dalstein, directeur d'Europacity, dans l'émission radiophonique de France Inter, « CO2 mon amour », le 26 mars 2016, les terres du triangle sud de Gonesse n'étaient pas initialement promises à l'urbanisation par la « puissance publique ». M. Dalstein évitait ainsi une question du journaliste sur l'opportunité de supprimer les meilleures terres agricoles du Bassin Parisien et se retranchait derrière une volonté publique d'aménager ce lieu. Or le plan d'aménagement du Schéma d'Aménagement Régional de l'Ile de France (SDRIF) 1994 montre clairement que le lieu d'implantation du projet était auparavant préservé de l'urbanisation !

Le projet Europacity a pris la suite de plusieurs projets d'investisseurs privés. Ces terres agricoles les plus proches de Paris étaient visées depuis des décennies par de grandes sociétés privées, autres que Auchan, soutenues parfois par les pouvoirs publics. La réponse simplifiée qui consiste à dire que les pouvoirs publics étaient demandeurs est une dérobade.
Ces investisseurs ont réussi à convaincre quelques politiques, bien que la volonté de préserver cet espace de nature soit inscrite sur les cartes… Finalement la destination de cet espace a été modifiée! Le SDRIF 2012 (effectif seulement en 2013) intègre une « zone d'urbanisation conditionnelle » sur cet emplacement:

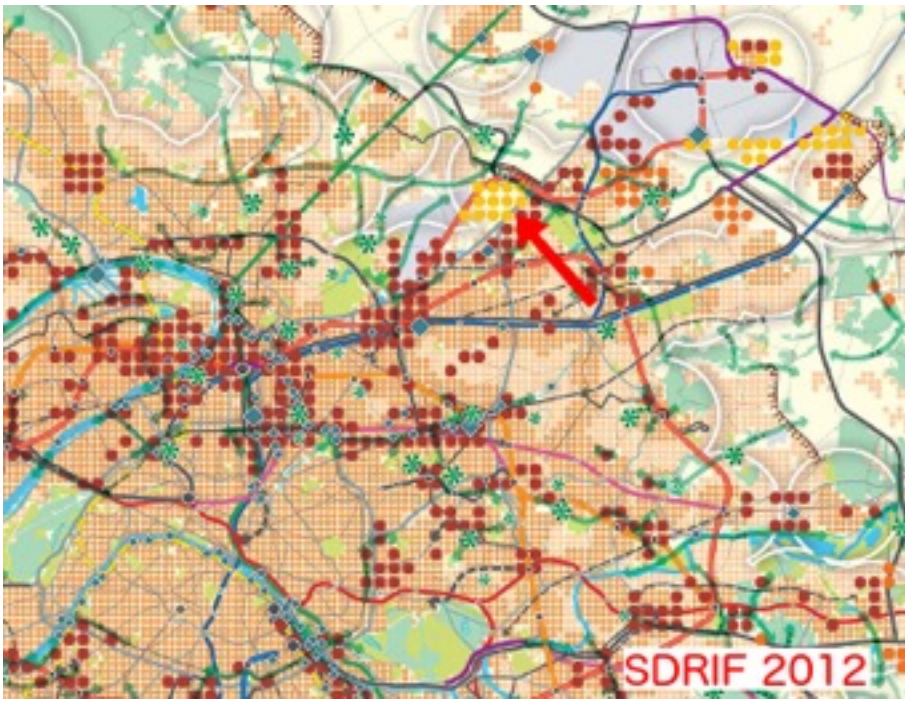

Il faut noter que même les règles modifiées du SDRIF 2012 ne seront pas respectées, puisqu'au projet Europacity (80 hectares), s'ajoutent 200ha de « centre d'affaires », au nord de la zone représentée ci-dessus en pointillés oranges et dépassant le « front urbain » qui avait été défini.

Le fond du problème est la question des limites qu'il faut imposer de manière drastique à l'urbanisation galopante, ce qui devrait être le rôle du pouvoir politique. Dans un calcul économique global, il est évident que ces terres agricoles doivent être préservées. Que l'on parle de l'autonomie alimentaire de la région parisienne, de la pollution, de la rétention en eau des sols, de la nécessité pour les habitants d'espaces de nature proches de chez eux… bâtir ces terres est non-sens économique, malgré les quelques emplois promis qui seraient mieux installés ailleurs, dans les tissus urbains existants. Les pollutions, les déplacements induits, tout concourt à rendre un tel projet négatif en terme d'économie globale. Chacun de nous peut et doit répondre aux seules vraies questions qui se posent: est-il raisonnable, intelligent, économiquement rentable (en économie globale) de sacrifier les meilleures terres agricoles proches de Paris? Est-il raisonnable de supprimer tous les espaces de nature et de respiration à l'intérieur de l'agglomération?

La défense de l'intérêt public peut elle encore être évoquée, quand elle se contredit sans cesse, y compris au profit d'intérêts privés? Ma première contribution, qui énonçait « *Il manque cruellement à Paris un plan d'ensemble, un schéma directeur, qui organise son développement urbain* », ne trouve-t-elle pas ici sa confirmation?